

# LA RÉGLEMENTATION: un mal ou un bien pour le secteur financier ?

Au sein du secteur bancaire, chaque directeur financier, directeur général, président, membre du conseil d'administration et autorité de régulation, tant au niveau national qu'international, s'interroge actuellement sur l'impact des nouvelles réglementations, dans le sillage de la plus grande crise économique et financière connue depuis des décennies.

**I**l est pratiquement impossible de prédire précisément les conséquences directes et immédiates de l'implémentation de ces réglementations, et jusqu'à quand leurs effets seront suffisamment perceptibles et évidents pour pouvoir évaluer l'impact de ce nouveau cadre réglementaire apparemment plus strict.

Il sera par ailleurs assez difficile d'en estimer l'effet économique sur le PIB national et mondial, ainsi que sur la croissance et la qualité des prêts bancaires, nationaux et transfrontaliers, dans la mesure où les banques et leurs clients n'ont jamais connu un tel environnement. Ce dernier a complètement bouleversé les règles relatives aux modèles d'affaires traditionnels du secteur financier et continuera d'apporter son lot de changements au quotidien. Même les petites banques commerciales locales et les banques de dépôt n'ont pas encore pleinement pris la mesure de ce qu'elles devront faire au-delà du respect des obligations légales pour garder leur licence opérationnelle et leur réputation.

Dans la présente analyse, nous tentons d'ébaucher un certain nombre de scénarios qui pourraient découler du nouveau cadre réglementaire. Nous les accompagnons de prévisions d'ordre général quant à l'évolution du secteur financier, lui-même en pleine mutation du fait notamment de la nouvelle situation concurrentielle dans laquelle se trouvent la plupart des établissements financiers après la crise financière de ces dernières années. Ces prévisions sont réparties en six catégories.

**Même les petites banques commerciales locales et les banques de dépôt n'ont pas encore pleinement pris la mesure de ce qu'elles devront faire au-delà du respect des obligations légales pour garder leur licence opérationnelle et leur réputation.**

## **A. Nouvelle segmentation du secteur financier**

Des changements significatifs sont à prévoir dans ce contexte. Les acteurs se scinderont d'une part, en établissements à caractère national (axés essentiellement sur les opérations à l'intérieur d'un pays) et d'autre part, en établissements à caractère global, se concentrant non seulement sur leur(s) marché(s) intérieur(s), mais aussi sur des branches telles que la banque d'investissement, la gestion d'actifs et la banque privée. C'est surtout l'activité de banque d'investissement à l'échelle internationale qui distinguera la deuxième catégorie de la première. Au vu des besoins en capitaux et des risques associés à la banque d'investissement, l'époque est révolue où tous les établissements nationaux, y compris les plus grandes banques, avaient des ambitions dans ce secteur. Ceux-ci seront obligés de se concentrer sur leurs activités de banque commerciale et de dépôt au niveau national et d'abandonner leurs ambitions de banque d'investissement internationale qui les ont freinées au cours des récentes crises. De nombreuses banques quitteront donc les centres financiers traditionnels des banques d'investissement, tels que Londres et New York, et se retireront dans leur pays d'origine pour offrir à leurs clients un service limité au niveau national. Les banques d'investissement ont été sauvées par les revenus générés des autres secteurs de leur maison-mère, à savoir la banque de détail et la banque privée. Elles ne pourront donc survivre seules et nécessiteront à nouveau son soutien en termes de liquidités et de capitaux, même si elles s'avéraient très rentables lors de cycles porteurs.

## **B. Future taille des intervenants**

La taille des banques nationales sera limitée en raison de l'abandon de leurs activités internationales et de la concentration sur les activités-re-

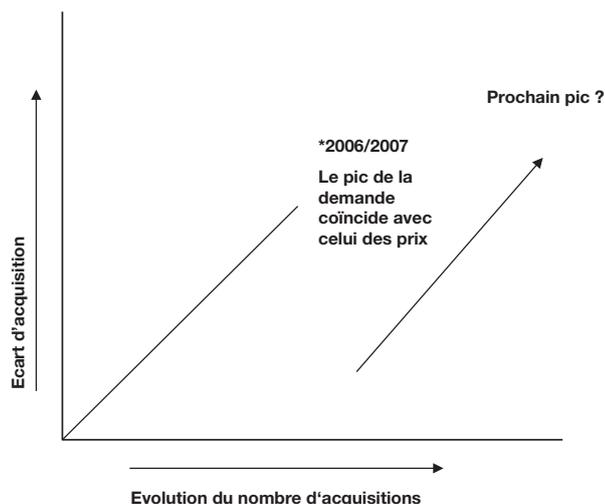
fuge que sont la banque commerciale et la banque de dépôt au service des clients nationaux. En réalité, les banques dont les filiales internationales connaissent d'importantes difficultés vont probablement diminuer en taille. En revanche, les grands groupes internationaux comme Citigroup, JP Morgan ou Deutsche Bank, vont croître davantage sur tous les fronts, à la poursuite des multinationales autour du monde. La taille de ces banques globales augmentera, ce qui, à terme, poussera les autorités de régulation à étudier des formes de contrôle supplémentaires.

### C. Activité de fusions et acquisitions

Les prochaines années devraient être le théâtre d'une très forte activité de fusions et d'acquisitions. Les vendeurs seront les banques nationales et internationales se retirant d'activités non stratégiques ou qui ne disposent pas de la taille critique, comme la banque d'investissement et les services bancaires à distance. Les acheteurs seront les banques nationales cherchant à tout prix à renforcer leurs parts de marché à l'échelle nationale en l'absence d'opportunités au niveau international. Au final, les banques nationales gagneront en taille, ce qui les dissuadera temporairement de fusionner avec leurs concurrents. Les fusions devraient toutefois reprendre après quelques années, lorsqu'elles réaliseront qu'une deuxième phase de consolidation au niveau national est nécessaire. Parmi les acheteurs, on comptera également les banques des pays émergents, notamment de Chine, d'Inde et d'autres pays à forte croissance, souhaitant poursuivre leur expansion financière sur les marchés développés. C'est un peu comme si l'histoire se répétait.

#### Le nombre d'acquisitions augmente avec les prix

Source: Millenium Associates AG



### D. Impact économique sur les clients particuliers et les entreprises

A long terme, l'activité économique sera bien soutenue par les banques, dans la mesure où leur volonté et leur propension à spéculer sur des transactions et des instruments financiers virtuels diminueront et qu'elles chercheront à financer les besoins économiques réels de leurs clients tant au niveau national qu'international. La concurrence s'intensifiera, et les clients auront à nouveau davantage de choix, mais ce processus prendra du temps.

### E. Le nouveau profil du secteur de la gestion d'actifs (institutionnelle et banque privée)

La gestion d'actifs institutionnelle se consolidera à mesure que la pression sur les prix favorisera les économies d'échelle. De nombreux « super » gestionnaires d'actifs apparaîtront sur le devant de la scène, gérant chacun plusieurs milliards de dollars ou de yuans en fonds de pension et autres catégories d'actifs. Des banques privées de taille plus modeste survivront dans une certaine mesure aussi longtemps qu'elles trouveront un moyen d'externaliser leurs opérations à moindre frais et d'attirer régulièrement de nouveaux fonds. Dans l'ensemble cependant, les banques privées connaîtront également une phase de consolidation, ce qui donnera naissance à un nombre réduit de banques bien dotées en capital, se concentrant de plus en plus sur la performance d'investissement et les services y relatifs, au lieu de confidentialité ou de conseils fiscaux.

### F. Impact sur la position de la Suisse sur le marché international de la gestion d'actifs et de la banque privée

Au final, la Suisse sera la grande bénéficiaire de ce nouveau cadre réglementaire, étant donné qu'elle compte moins de grands établissements que d'autres centres financiers concurrents et que leur supervision reste possible grâce à l'efficacité des autorités de régulation nationales et de l'autorité monétaire centrale. On peut toutefois s'attendre à une consolidation dans le secteur de la gestion d'actifs, notamment les conseillers financiers indépendants et les banques privées de petite taille, y compris les acteurs étrangers ne disposant pas de réseau leur permettant de lever de nouveaux fonds. Malgré les récents chocs subis par son système, la Suisse restera une destination de choix pour les clients grâce à la stabilité de son environnement.

Pour conclure, les modifications réglementaires largement médiatisées en ce moment entraineront avec un degré de certitude relativement important un nombre de bouleversements élevés dans le paysage bancaire. Que les membres des conseils d'administration qui réfléchissent à l'avenir de leurs « stakeholders » se rassurent : le futur nous réserve encore bien des moments palpitants et pleins de défis.

Ray Soudah  
Fondateur de Millenium Associates AG